

Réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2020 à 18h30

Membres en exercice : 11

Présents : 10 : AUBREGAT Mireille, BERTRAND Christine, CRESPI André, de BOISGELIN Bernard, GEOFFROY Sébastien, HOUBEN de BASTIANI Régine, KINZIGER Pascal, NARDELLA Chrystel, PINATEL Stéphane, RAYNOIRD-THAL Philippe

Avait donné pouvoir : PEGLION Bernard à GEOFFROY Sébastien

Secrétaire de séance : NARDELLA Chrystel,

La réunion du conseil se tient à nouveau dans la salle du conseil municipal, toutes précautions ont été prises afin de respecter les distanciations sociales.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Examine les questions suivantes :

1 Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 16 octobre 2020.

2 Budget/Travaux

a) Le Conseil approuve la mise en place des fonds de concours par la CCPV. Le montant attribué pour St Martin est de : 19 000.00 € au titre de 2020. (pour information, il est attribué 71 000.00 € à la commune la plus importante : Rians).

b) Point travaux à venir :

Aménagement de voirie : bicouche Fontette/Réfection chemin des Saumes jusqu'à la ferme des Jovents : prévisionnel : 19 995.50 € H.T – subvention obtenue : 15 900.00 € du département.

Consolidation du Pont de Fontette : prévisionnel : 43 700.00 € H.T – subventions obtenues : 34 960.00 € (soit 30 % département et 50 % état). Devis à demander à entreprise Colas pour ces travaux.

Acquisition de panneaux et numéros de rues et chemins : 4 135. 68 € H.T – subvention obtenue : 3 308.54 €

(total subventions obtenues auprès du département en 2020 : 32 000.00 €)

Travaux réseaux secs quartier de Fontette : début des travaux en janvier 2021. Entreprise attributaire : Colas.

3 Intercommunalité :

a) Le CM accepte le principe de la modification des statuts du SIVU de l'Ecole des Pallières et notamment sa transformation en SIVOM et la répartition de la cotisation annuelle en partie au prorata du nombre d'enfants scolarisés.

b) Le CM procède à l'élection d'un membre titulaire au SIVU de l'Ecole des Pallières : Madame Houben de Bastiani Régine et d'un membre suppléant : Madame Nardella Chrystel pour être en conformité avec les nouveaux statuts.

4 Acquisition foncière :

a) Proposition de Madame et Monsieur Fabre Gilbert pour l'échange d'une parcelle communale (15 m2 environ entre les parcelles B 736 et b 737) contre trois parcelles aux Aires G 84, G 109 et G 80 (798 m2 environ) : 2 votes contre et 9 votes pour.

b) Proposition de Madame et Monsieur Edouard Sébastien pour l'échange d'une partie de parcelle communale G 157 contre une partie de la parcelle G 297 à « part égale » : 11 votes pour.

5 Stationnement :

Approbation du CM pour la signature d'une convention avec la fourrière automobile SARL BC AUTO à Brignoles. Aucune participation financière de la commune.

6 CAE Cercle du Progrès/Bistrot de Pays :

Ouverture de l'épicerie et de la restauration à emporter : jeudi 07 janvier 2021 et retour du relais poste en février 2021

7 Point sur le personnel :

- a) Arrivée mi-janvier de la nouvelle policière municipale, poste mutualisé avec Artigues et Esparron.
- b) Accord pour la signature d'une mise à disposition de Madame Dauphin auprès de l'Association des Maires Ruraux dont Monsieur le Maire est trésorier.

8 Questions diverses :

Informations sur le projet photovoltaïque des Hautes Séouves et notamment sur la tenue de l'enquête publique relative au défrichement du 11 janvier au 11 février 2021.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée.